

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit	Gas Leak Detector (4180-53)
Autres moyens d'identification	Pas disponible
Utilisation recommandée	Détecteur de fuites de gaz
Restrictions conseillées	Aucuns connus.
Fabricant	Nu-Calgon 2008 Altom Court St. Louis, MO 63146 US Téléphone: 314-469-7000 / 800-554-5499 Numéro de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

2. Identification des risques

Dangers physiques	Liquides inflammables	Catégorie 3
Risques pour la santé	Lésion/irritation grave des yeux	Catégorie 2
	Cancérogénicité	Catégorie 2
Risques pour l'Environnement	Non classé.	
Risques défini pour OSHA	Non classé.	

Éléments d'étiquetage



Mot indicateur Attention

Mention de danger Liquide et vapeurs inflammables.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Susceptible de provoquer le cancer.

Conseil de prudence

Prévention

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Conserver le récipient bien fermé. Les conteneurs au sol et équipement de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Lavez vigoureusement après manipulation.
Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention

En contact avec la peau (ou les cheveux) : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau/sous une douche. En cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié.
En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.
Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux.

Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais.
Garder sous clef.

Élimination

Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA) Aucuns connus.

Renseignements supplémentaires 17 % du mélange sont constitués de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Mélange

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
Glycérol		56-81-5	30-60
Hydro-hydroxypoly(oxyéthylène)		25322-68-3	10-30

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
Isopropanol		67-63-0	3-7
Acide sulfurique, monododecyl ester, compd. with 2,2",2""-nitrilotris[ethanol] (1:1)		139-96-8	1-5
Amides de coco, N,N-bis(hydroxyéthyle)		68603-42-9	0.5-1.5
2,2"-Iminodiéthanol		111-42-2	0.1-1

Remarques sur la composition GHS États-Unis: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial conformément au paragraphe (i) du § 1910.1200.

4. Premiers soins

Inhalation	En cas d'inhalation : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Appelez un centre antipoison/médecin si vous vous sentez mal.
Peau	En contact avec la peau (ou les cheveux) : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau/sous une douche.
Yeux	En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.
Ingestion	En cas d'ingestion : Rincer la bouche. NE PAS provoquer de vomissements. Appeler immédiatement un centre antipoison/médecin/.
Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés	Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble.
Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être différés.
Informations générales	S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Conserver à l'écart de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer. Eviter le contact avec les yeux, la peau et des vêtements. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Moyens d'extinction appropriés	Mousse. Brouillard d'eau. Dioxyde de carbone (CO2).
Méthodes d'extinction inappropriées	En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se diffuser jusqu'à une source d'inflammation éloignée puis provoquer un retour de flamme. En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits. Les pompiers doivent porter un appareil de respiration autonome.
Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Lutte contre l'incendie / instructions	En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.
Risques d'incendie généraux	Liquide et vapeurs inflammables.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes d'azote. Chlorhydrique. Oxydes de carbone.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Pas disponible.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Pas disponible.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite. Tenir à l'écart des zones basses. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
---	--

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Tenir les matériaux combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Stopper l'écoulement de la substance si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Utiliser un matériau non combustible tel que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour une évacuation ultérieure. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Pulvériser de l'eau pour réduire les vapeurs ou détourner le nuage de vapeur. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

7. Manutention et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Ne pas manipuler, entreposer ni ouvrir à proximité d'une flamme nue, de sources de chaleur ou de sources d'inflammation. Protéger le produit du soleil. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Utiliser des outils anti-étincelle et de l'équipement antidéflagrant. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Éviter d'inhaler les vapeurs ou les émanations de ce produit. Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée. Éviter l'exposition prolongée. Porter un équipement de protection approprié. Éviter le contact avec les yeux, la peau et des vêtements. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Lavez vigoureusement après manipulation. Tenir le récipient bien fermé.

Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Empêcher l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de mise à la masse et de raccordement communes. Conserver dans un endroit frais et sec protéger contre les rayons solaires. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Conserver hors de la portée des enfants. Garder sous clef. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition**ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)**

Composants	Type	Valeur	Forme
Glycérol (CAS 56-81-5)	PEL limite d'exposition autorisée	5 mg/m3	Fraction respirable.
		15 mg/m3	Poussières totales.
Isopropanol (CAS 67-63-0)	PEL limite d'exposition autorisée	980 mg/m3	
		400 ppm	

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
2,2'-Iminodiéthanol (CAS 111-42-2)	MPT	1 mg/m3	Fraction inhalable et vapeur.
Isopropanol (CAS 67-63-0)	LECT	400 ppm	
	MPT	200 ppm	

États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).

Composants	Type	Valeur	Forme
2,2'-Iminodiéthanol (CAS 111-42-2)	MPT	15 mg/m3	
		3 ppm	
Isopropanol (CAS 67-63-0)	LECT	1225 mg/m3	
		500 ppm	
		980 mg/m3	
	MPT	400 ppm	

US. AIHA Workplace Environmental Exposure Level (WEEL) Guides

Composants	Type	Valeur	Forme
Hydro-hydroxypoly(oxyéthylène) (CAS 25322-68-3)	MPT	10 mg/m3	Particule.

Valeurs limites biologiques

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

Composants	Valeur	Déterminant	Échantillon	Temps échantill.
Isopropanol (CAS 67-63-0)	40 mg/l	Acétone	Urine	*

* - Pour des détails sur l'échantillonnage, veuillez consulter le document source.

Contrôles techniques appropriés Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Le port de lunettes de protection chimique est conseillé.

Protection de la peau

Protection des mains Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Autre Conformément aux directives de votre employeur.

Protection respiratoire

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées (où applicable) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition ne sont pas établies), un respirateur homologué doit être porté.

Dangers thermiques

Sans objet.

Considérations d'hygiène générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Liquide
État physique	Liquide.
Forme	Liquide.
Couleur	Transparent
Odeur	Propan-2-ol
Seuil de l'odeur	Pas disponible.
pH	Pas disponible.
Point de fusion/point de congélation	Pas disponible.
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition	inconnu
Point d'écoulement	Pas disponible.
Densité	1.1 - 1.15
Coefficient de répartition (n-octanol/eau)	Pas disponible.
Point d'éclair	39.0 °C (102.2 °F)
Vitesse d'évaporation	Pas disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosivité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosivité - supérieure (%)	Pas disponible.
Pression de vapeur	Pas disponible.
Densité de vapeur	Pas disponible.
Densité relative	Pas disponible.
Solubilité(s)	Pas disponible.
Température d'auto-inflammation	Pas disponible.
Température de décomposition	Pas disponible.

Viscosité Pas disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et les autres sources d'inflammation. Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matières incompatibles	Les agents oxydants forts. Isocyanates Chlore
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes d'azote. Chlorhydrique. Oxydes de carbone.

11. Propriétés toxicologiques

Voies d'exposition Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.

Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion Faible danger présumé en cas d'ingestion.

Inhalation Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Peau Peut causer une irritation.

États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH : Désignation cutanée

2,2"-Iminodiéthanol (CAS 111-42-2) IV Peut être absorbé par la peau.

Yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Composants	Espèces	Résultats d'essais
2,2"-Iminodiéthanol (CAS 111-42-2)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	11.9 ml/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Pas disponible	
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	710 mg/kg
Acide sulfurique, monododecyl ester, compd. with 2,2",2""-nitrioltris[ethanol] (1:1) (CAS 139-96-8)		
Aiguë		
<i>Inhalation</i>		
CL50	Pas disponible	
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg
Amides de coco, N,N-bis(hydroxyéthyle) (CAS 68603-42-9)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	1220 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Pas disponible	
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	2700 mg/kg
Glycérol (CAS 56-81-5)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 10000 mg/kg 23000 mg/kg

Composants	Espèces	Résultats d'essais
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 143 mg/m ³ , 4 heures
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	> 12600 mg/kg
	souris	27200 mg/kg
		23000 mg/kg
Hydro-hydroxypoly(oxyéthylène) (CAS 25322-68-3)		
Aiguë		
CL50	Pas disponible	
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	20000 mg/kg
<i>Orale</i>		
DL50	cobaye	19600 mg/kg
	Rat	27500 mg/kg
Isopropanol (CAS 67-63-0)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	12800 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	16970 mg/l/4h
<i>Orale</i>		
DL50	chien	4797 mg/kg
	Lapin	5030 mg/kg
	Rat	4396 mg/kg
	souris	3600 mg/kg
Corrosion et/ou irritation de la peau	Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.	
Minutes d'exposition	Pas disponible.	
Indice d'érythème	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème	Pas disponible.	
Lésion/irritation grave des yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.	
Valeur de l'opacité cornéenne	Pas disponible.	
Valeur de la lésion de l'iris	Pas disponible.	
Valeur des rougeurs de la conjonctive	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème de la conjonctive	Pas disponible.	
Jours de récupération	Pas disponible.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non disponible.	
Sensibilisation des voies respiratoires	Pas disponible.	
Sensibilisation de la peau	Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.	
États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH : Désignation cutanée		
2,2"-Iminodiéthanol (CAS 111-42-2)	IV Peut être absorbé par la peau.	
États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH : Désignation cutanée		
2,2"-Iminodiéthanol (CAS 111-42-2)	IV Peut être absorbé par la peau.	
Mutagénicité de la cellule germinale	Non classé.	
Mutagénicité	Non classé.	
Cancérogénicité	Contient les cancérogènes potentiels.	

Carcinogènes selon l'ACGIH

2,2"-Iminodiéthanol (CAS 111-42-2)

A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'humain.

Isopropanol (CAS 67-63-0)

A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

2,2"-Iminodiéthanol (CAS 111-42-2)

Volume 77, Volume 101 - 2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

Amides de coco, N,N-bis(hydroxyéthyle) (CAS 68603-42-9)

Volume 101 - 2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

US - California Proposition 65 - CRT: Répertoire de/cancérogènes substance

1,3-dichloropropène (CAS 542-75-6)

Cancérogène.

2,2"-Iminodiéthanol (CAS 111-42-2)

Cancérogène.

Amides de coco, N,N-bis(hydroxyéthyle) (CAS 68603-42-9)

Cancérogène.

Chlorure de méthylène (CAS 75-09-2)

Cancérogène.

Formaldéhyde (CAS 50-00-0)

Cancérogène.

Toxicité pour la reproduction	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.
Tératogénicité	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Non classé.
Risque d'aspiration	Pas disponible.
Effets chroniques	Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Autres informations	Pas disponible.
Nom des produits toxicologiquement synergiques	Pas disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité	Voir ci-dessous		
Composants	Espèces	Résultats d'essais	
2,2"-Iminodiéthanol (CAS 111-42-2)			
Algues	IC50	Algues	7.8 mg/L, 72 heures
Crustacés	CE50	Daphnia	55 mg/L, 48 heures
Aquatique			
Poisson	CL50	Tête-de-Boule	100 mg/l, 96 heures
Glycérol (CAS 56-81-5)			
Aquatique			
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	51000 - 57000 mg/l, 96 heures
Hydro-hydroxypoly(oxyéthylène) (CAS 25322-68-3)			
Aquatique			
Poisson	CL50	Saumon de l'Atlantique (Salmo salar)	> 1000 mg/l, 96 heures
Isopropanol (CAS 67-63-0)			
Algues	IC50	Algues	1000 mg/L, 72 heures
Crustacés	CE50	Daphnia	13299 mg/L, 48 heures
Aquatique			
Poisson	CL50	Perche-soleil bleue (Lepomis macrochirus)	> 1400 mg/l, 96 heures
Persistance et dégradabilité	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.		
Potentiel de bio-accumulation	Données non disponibles.		
Mobilité dans le sol	Données non disponibles.		
Mobilité générale	Pas disponible.		

Autres effets nocifs

On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Ce produit et son contenant doivent être éliminés comme déchets dangereux. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/les contenants selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)**Requêtes fondamentales pour le transport:**

Numéro UN	UN1993
Appellation réglementaire adéquate	Liquide inflammable n.s.a. (Isopropanol RQ = 2000 LBS)
Classe de danger	Limited Quantity - US
Groupe d'emballage	III
Dispositions particulières	B1, B52, IB3, T4, TP1, TP29
Exceptions liées au conditionnement	150

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)**Requêtes fondamentales pour le transport:**

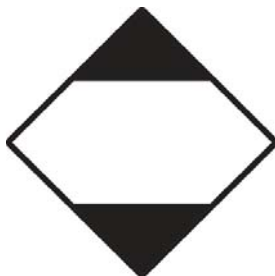
Numéro UN	UN1993
Appellation réglementaire adéquate	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Isopropanol)
Classe de danger	Limited Quantity - Canada
Groupe d'emballage	III

IATA/ICAO (Air)**Requêtes fondamentales pour le transport:**

Numéro UN	UN1993
Appellation réglementaire adéquate	Liquide inflammable, n.s.a. (Isopropanol)
Classe de danger	Limited Quantity - IATA
Groupe d'emballage	III

IMDG (Transport maritime)**Requêtes fondamentales pour le transport:**

Numéro UN	UN1993
Appellation réglementaire adéquate	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Isopropanol)
Classe de danger	Limited Quantity - IMDG
Groupe d'emballage	III

DOT; IMDG; TMD



15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Canada NPRI VOCs with Additional Reporting Requirements: Mass reporting threshold/Identification Number

Isopropanol (CAS 67-63-0) 1 tonnes

Canada WHMIS Ingredient Disclosure: Valeurs-seuils

2,2"-Iminodiéthanol (CAS 111-42-2) 1 %

Isopropanol (CAS 67-63-0) 1 %

Situation SIMDUT

Contrôlé

Classement SIMDUT

Catégorie B - Division 3: Liquide combustible, Catégorie D - Division 2A, 2B

L'étiquetage SIMDUT



Réglementations Fédérales des Etats-Unis

Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

US EPCRA (SARA Title III) Section 313 - Toxic Chemical: Concentration de minimis

2,2"-Iminodiéthanol (CAS 111-42-2) 1.0 %

Isopropanol (CAS 67-63-0) 1.0 %

EPCRA aux États-Unis (SARA Title III) section 313 – produit chimique toxique : substance inscrite

2,2"-Iminodiéthanol (CAS 111-42-2) Inscrit.

Isopropanol (CAS 67-63-0) Inscrit.

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

2,2"-Iminodiéthanol (CAS 111-42-2) Inscrit.

Isopropanol (CAS 67-63-0) Inscrit.

US CAA Section 111 Volatile Organic Compounds: Listed substance

Glycérol (CAS 56-81-5) Inscrit.

Hydro-hydroxypoly(oxyéthylène) (CAS 25322-68-3) Inscrit.

Isopropanol (CAS 67-63-0) Inscrit.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

2,2"-Iminodiéthanol (CAS 111-42-2) Inscrit.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger

Risque immédiat - Oui
Risque différé - Oui
Danger d'incendie - Oui
Danger lié à la Pression - Non
Danger de réactivité - Non

SARA 302 Substance très dangereuse

Non

SARA 311/312 Produit chimique dangereux

Non

SARA 313 (déclaration au TRI)

Nom chimique	Numéro CAS	% en poids.
Isopropanol	67-63-0	3-7

Autres règlements fédéraux

Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau potable sûre) Non réglementé.

FDA (Food and Drug Administration : administration des produits alimentaires et pharmaceutiques) Non réglementé.

États-Unis - Réglementation des états AVERTISSEMENT : Ce produit contient un composé chimique reconnu dans l'état de la Californie comme produit pouvant provoquer des cancers.

US - California Hazardous Substances (Director's): Listed substance

2,2"-Iminodiéthanol (CAS 111-42-2) Inscrit.
Isopropanol (CAS 67-63-0) Inscrit.

États-Unis - Proposition 65 de la Californie - Cancérogènes et toxicité pour la reproduction (CRT) : Substance inscrite

1,3-dichloropropène (CAS 542-75-6) Inscrit.
2,2"-Iminodiéthanol (CAS 111-42-2) Inscrit.
Amides de coco, N,N-bis(hydroxyéthyle) (CAS 68603-42-9) Inscrit.
Chlorure de méthylène (CAS 75-09-2) Inscrit.
Formaldéhyde (CAS 50-00-0) Inscrit.
Méthanol (CAS 67-56-1) Inscrit.

US - Illinois Chemical Safety Act: Listed substance

2,2"-Iminodiéthanol (CAS 111-42-2) Inscrit.
Isopropanol (CAS 67-63-0) Inscrit.

US - Louisiana Spill Reporting: Listed substance

2,2"-Iminodiéthanol (CAS 111-42-2) Inscrit.
Isopropanol (CAS 67-63-0) Inscrit.

US - Minnesota Haz Subs: Listed substance

2,2"-Iminodiéthanol (CAS 111-42-2) Inscrit.
Glycérol (CAS 56-81-5) Inscrit.
Hydro-hydroxypoly(oxyéthylène) (CAS 25322-68-3) Inscrit.
Isopropanol (CAS 67-63-0) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au New Jersey – Substance : Matière répertoriée

2,2"-Iminodiéthanol (CAS 111-42-2) Inscrit.
Glycérol (CAS 56-81-5) Inscrit.
Isopropanol (CAS 67-63-0) Inscrit.

US - New York Release Reporting: Substances dangereuses: Listed substance

2,2"-Iminodiéthanol (CAS 111-42-2) Inscrit.

US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée

2,2"-Iminodiéthanol (CAS 111-42-2) Inscrit.
Amides de coco, N,N-bis(hydroxyéthyle) (CAS 68603-42-9) Inscrit.
Glycérol (CAS 56-81-5) Inscrit.
Hydro-hydroxypoly(oxyéthylène) (CAS 25322-68-3) Inscrit.
Isopropanol (CAS 67-63-0) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

2,2"-Iminodiéthanol (CAS 111-42-2) Inscrit.
Glycérol (CAS 56-81-5) Inscrit.
Isopropanol (CAS 67-63-0) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

2,2"-Iminodiéthanol (CAS 111-42-2) Inscrit.
Glycérol (CAS 56-81-5) Inscrit.
Isopropanol (CAS 67-63-0) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

2,2"-Iminodiéthanol (CAS 111-42-2) Inscrit.
Isopropanol (CAS 67-63-0) Inscrit.

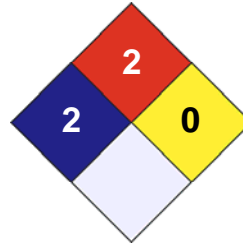
Statut de l'inventaire

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	No
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	n
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Ou
*La réponse « Ou » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence		i
		Ou

16. Renseignements divers

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	*	2
Inflammabilité		2
Danger physique		0
Protection individuelle		X



Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication

20-Avril-2015

Date en vigueur

20-Avril-2015

Date d'expiration

20-Avril-2018

Autres informations

Pour obtenir une FS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Préparée par

Nu-Calgon Service Technique No de téléphone: (314) 469-7000

Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est préparée pour se conformer avec la Norme de communication de risque d'OSHA (Administration de la sécurité et de la santé au travail) concernant l'adoption du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).

Cette fiche technique santé-sécurité est conforme à la norme ANSI Z400.1/Z129.1-2010